



2750 habitants
(+ 18 % en 5 ans)



Station Verte de Vacances
4576 hectares
Centre loisirs et hébergement
Piscine Camping
Aire camping-car
Tennis
Espace scénique
Crèche
Initiation musicale
Service animation
40 associations



Musée des Manufactures de
Dentelles
Labellisé « Musée de France »

Tous commerces
tous services



Chemin de Saint-Jacques
(tronçon Cluny - Le Puy)
GR3
140 km de randonnées



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
600 enfants scolarisés
Ecoles publiques et privée



Collège Boris Vian



Collégiale romane XIIe s.
Site féodal d'Artias



Clermont-Ferrand 135 km.
Nîmes 220 km
Montpellier 240 km
Firminy 30 mn
Saint-Etienne 40 mn
Lyon 1h 15 mn



Ancienne province du Velay
Anciens états du Languedoc
Généralité de Montpellier
Parlement de Toulouse
Pays Occitan

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 avril 2010

Vote des budgets primitifs 2010 : Retournac relève le défi

« Malgré les contraintes financières le conseil municipal vient d'adopter son budget 2010. Plus que jamais, **il convient de limiter les dépenses inutiles** tout en investissant pour préparer l'avenir.

La mairie de Retournac contribue ainsi à l'attractivité de notre territoire. Elle crée aussi de l'emploi indirectement : une commande publique, qu'elle concerne des travaux de voirie ou un programme de logement (l'OPAH avec la communauté de communes des Sucs, et l'opération « cœur de ville » d'aide au ravalement des façades), favorise l'embauche. Ainsi, **la municipalité investit, mais seulement là ou cela est nécessaire** : la reconstruction de la voirie communale qui en a tellement besoin, réhabilitation de l'école de Jussac, la construction de la crèche, des réserves en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux projets de crèches ou de lotissement. En matière d'assainissement, nous poursuivons l'assainissement des villages. Nous ne pouvons faire moins car l'investissement public local est l'une des clés du redémarrage de l'économie dans les mois qui viennent. **Nous oeuvrons ainsi en faveur du**

maintien des services publics, de l'environnement, et du développement durable.

Retournac relève ainsi le défi, mais face à la fonte des dotations (la Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC ne nous a même pas versé l'aide modique de 15000 € pour laquelle elle s'était pourtant engagée en 2009), la commune doit augmenter modérément les taux d'imposition (+2%). Dans une ville surendettée, avec un nombre important d'habitants qui vivent dans des conditions difficiles, 1 % d'augmentation des taxes augmente les recettes de 10 085 € ...

Nous devons **maîtriser, contenir nos dépenses de fonctionnement. Depuis 2008 nous nous y efforçons et nous n'avons pas eu recours à l'emprunt.** Nous sommes allés chercher l'Etat, la Région, le Conseil Général et la communauté de communes. Ils participent aux dépenses de fonctionnement du musée. Celui-ci ne repose donc plus sur la seule commune, et cela pour les deux prochaines années : c'est une avancée considérable, mais pour une brève échéance. D'ici la saison d'été, nous avons bon espoir de mutualiser certaines dépenses avec la communauté de communes. **Vous pouvez compter sur toute notre énergie et notre engagement complet.**»

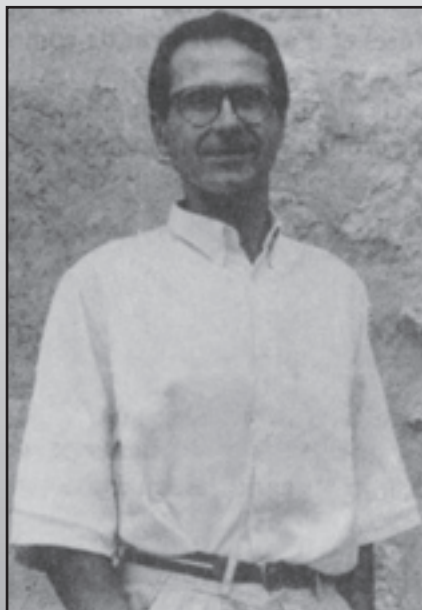
Pierre ASTOR
Conseiller Général - Maire de Retournac
et le Conseil Municipal

vous invitent à la nomination des terrains de tennis

**Espace tennis Hubert DAGNAUD
En hommage à Hubert Dagnaud maire de
Retournac de 1983 à 1995**

Samedi 24 avril 2010 à 11h30

L'espace tennis est né de la volonté d'Hubert DAGNAUD, alors maire de Retournac, de créer à proximité du centre, un lieu entièrement voué à un sport en plein développement. Il accueille des joueurs tout au long de l'année, certains venus de très loin, pour des compétitions ou entraînement, ce qui en fait un des lieux les plus visités de Retournac .



Prochain conseil municipal : jeudi 6 mai 2010 à 19h30 - TOUT CITOYEN PEUT Y ASSISTER.

Mairie de Retournac - 43130 RETOURNAC - Tél 04 71 59 41 00 - site internet : www.ville-retournac.fr
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h - 12h 13h30 - 17h, samedi 9h 11h

1.A. BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE**Approbation à l'unanimité moins deux abstentions : Annie ASTIER et Jean FURNON****BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010** • dépenses et recettes s'équilibrent à 2 913 364,45 €

Chapitres de dépenses de fonctionnement		Chapitres de recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	980 950 €	Atténuation de charges	5000 €
Charges de personnel	916 000 €	Produits des services	109 500 €
Virement à la section d'investissement	178 496 €	Impôts et taxes	1 334 840,93 €
Autres charges de gestion courante (dont subventions aux associations 120 000 €)	292 943 €	Dotations, subventions	1 118 990 €
Charges financières (emprunts en cours)	85 000 €	Autres produits de gestion	100 919 €
Charges exceptionnelles (dont virement pour budget autonome fonctionnement musée 374 202,47 €)	459 975,45 €		
TOTAL DÉPENSES	2 913 364,45 €	TOTAL RECETTES	2 913 364,45 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2010 • dépenses et recettes s'équilibrent à 3 023 681,07 €

Chapitres de dépenses d'investissement		Chapitres de recettes d'investissement	
Remboursement emprunts et dettes étude pour maison médicale stade synthétique 20 000 €	261 871 €	Virement de la section de fonctionnement	178 496 €
Immobilisations corporelles dont 75 000 pour le tracto pelle et 300 000 € pour acquisitions terrains	512 000 €	Produits des cessions d'immobilisations	90 000 €
Immobilisations en cours Remise en état voirie communale et chemins 900 000 € Ecole Jussac réhabilitation 160 000 €	2 185 000 €	Dotations, fonds divers et réserves (Fonds de compensation de la TVA 200 000 € excédents de fonctionnement capitalisés 208 305 €)	428 305 €
Autres immobilisations financières	0 €	subventions d'investissement (Etat 71 571 €, Région 134 453 €, Conseil général 251 375 €, groupements de collectivités 200 652,17 €, Dotations de l'Etat 87 851 €, Europe 0 €)	596 800 €
TOTAL DÉPENSES	3 023 681,07 €	Emprunts dettes assimilés	1 709 177,07 €
		TOTAL RECETTES	3 023 681,07 €

1.b BUDGET DE DISTRIBUTION D'EAU 2010**Approbation à l'unanimité moins une abstention : Annie ASTIER****BUDGET DE FONCTIONNEMENT** • dépenses et recettes s'équilibrent à 195 614, 33€

Chapitres de dépenses de fonctionnement		Chapitres de recettes de fonctionnement	
Charges de gestion	88 814,33 €	Excédents antérieurs	6 385,40 €
Contribution au SIPEP	53 000 €	Vente de l'eau	88 000 €
Charges financières	6000 €	Produits exceptionnels	101 228,93 €
Autres charges	0 €		
Dotations aux amortissements	47 800 €		
TOTAL DÉPENSES	195 614, 33 €	TOTAL RECETTES	195 614, 33 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2010 • dépenses et recettes s'équilibrent à 286 763,47€

Principales dépenses d'investissement		Principales recettes d'investissements	
conduite Chambonnet, borne incendie rue J.Saby, place églises Retournac Retournaguet		apports, dotations, réserves	107 269 €
		subventions	115 802 €
		emprunts	15 892,47 €
TOTAL DÉPENSES	286 763,47 €	TOTAL RECETTES	286 763,47 €

1.c BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT 2010**Approbation à l'unanimité moins une abstention : Annie ASTIER**La loi sur l'eau de Janvier 1992 donne aux communes des responsabilités accrues en matière d'assainissement. **Fidèle à ses engagements, la nouvelle municipalité va donc réaliser chaque année, de l'assainissement collectif, là où ce sera possible, et en fonction des possibilités financières.****BUDGET DE FONCTIONNEMENT** • dépenses et recettes s'équilibrent à 248 478,46€

Principales dépenses d'investissement		Principales recettes d'investissements	
Autofinancement investissement	45 000 €	Vente produits (redevances assainissement)	86 000 €
charges de gestion	7000 €	Primes épuration	5 000 €
charges financières	7 852,11 €	Produits gestion courante	0 €
amortissements	50 678,30 €	Virement investissement	33 179,63 €
TOTAL DÉPENSES	248 478,46 €	TOTAL RECETTES	248 478,46 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2010 • dépenses et recettes s'équilibrent à 450 099,64 €

Chapitres de dépenses d'investissement		Chapitres de recettes d'investissement	
subvention investissement	33 179,63 €	Autofinancement	45 000 €
emprunts en cours	11 752,97 €	Subventions d'investissement	120 000 €
immobilisations en cours	380 167,04 €	amortissements	50 678,30 €
assainissement Sarlanges	200 000 €		
assainissement Chenebeyres	100 400 €		
TOTAL DÉPENSES	450 099,64 €	TOTAL RECETTES	450 099,64 €

1.d BUDGET FORET DE MIAUNE 2010**Approbation à l'unanimité moins une abstention : Annie ASTIER**

Une unique section de fonctionnement

UNE UNIQUE SECTION DE FONCTIONNEMENT • dépenses et recettes s'équilibrent à 51 539,23 €**1.e BUDGET MUSÉE DES MANUFACTURES DE DENTELLES 2010****Approbation à l'unanimité moins deux abstentions : Annie ASTIER et Jeanine PICHON**

Depuis fin 2009, le conseil municipal a créé un budget autonome afin de connaître, identifier, suivre le coût exact de ce service. Chaque concitoyen dispose ainsi facilement de chiffres incontestables, vérifiables tant en mairie qu'auprès de la Trésorerie d'Yssingeaux.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT • DÉPENSES ET RECETTES S'ÉQUILIBRENT À 571 202,47 €

Chapitres de dépenses de fonctionnement		Chapitres de recettes de fonctionnement	
charges à caractère général	82 282 €	Produits des services	28 700 €
charges de personnel	181 500 €	Dotations subventions	165 000 €
virement section investissement	286 352,47 €	Produits exceptionnels	374 202,47 €
intérêt des emprunts	21 068 €	(Il s'agit du remboursement du FCTVA perçu en investissement sur le budget général de la commune! 374 202,47 €)	
TOTAL DÉPENSES	571 202,47 €	TOTAL RECETTES	571 202,47 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2010 • dépenses et recettes s'équilibrent à 293 852,47 €

Chapitres de dépenses d'investissement		Chapitres de dépenses d'investissement	
Immobilisations corporelles en cours	40 000 €	Subventions d'investissement	7 500 €
emprunts en cours	253 852,47 €	Virement section fonctionnement	286 352,47 €
TOTAL DÉPENSES	293 852,47 €	TOTAL RECETTES	293 852,47 €

2. Vote des taxes des contributions directes

Face à la fonte des dotations (la Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC ne nous a même pas versé l'aide modique de 15000 € pour laquelle elle s'était pourtant engagée en 2009), la commune doit augmenter modérément les taux d'imposition (+2%). Dans une ville surendettée, avec un nombre important d'habitants qui vivent dans des conditions difficiles, 1 % d'augmentation des taxes augmente les recettes de 10 085 €...

Il est proposé de procéder à une augmentation de 2 % sur l'ensemble des taux.

Le conseil approuve à l'unanimité moins une abstention (Jean FURNON) et un contre (Annie ASTIER) le montant des contributions directes pour l'année 2010 tel que présenté ci-dessous.

- taxe d'habitation : 12,32 % + 0,24 soit 12,56 %
- taxe foncière : 30,08 % + 0,60 soit 30,68 %
- taxe foncier non bâti : 105,28 % + 2,10 soit 107,38 %

3. Vote des subventions aux associations : toutes reconduites

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le montant des subventions aux associations. Le total s'élève à 120 000€.

Toutes les subventions sont reconduites. Un tableau sera prochainement disponible. Il indiquera pour chacune de nos associations les avantages en nature qu'elles perçoivent, conformément à la réglementation et aux engagements pris lors des élections de 2008.

Mme Brigitte ROCHE s'interroge sur la subvention de 610€ prévue pour la maison de retraite et s'interroge sur son versement en 2009. Il est demandé de vérifier auprès de la maison de retraite l'utilisation de cette subvention (le repas avec les pensionnaires n'a pas eu lieu).

4. Tableau des effectifs du personnel

Le conseil municipal prend acte du tableau des effectifs au 1er avril 2010. Il y a 32 agents à temps complet ou non complet à la Mairie de Retournac, 2 sont en catégorie A, 5 en catégorie B, 25 en catégorie C.

5. Subventions exceptionnelles : à l'unanimité

5.1 école publique rue Jean Saby pour la participation des enfants de CE1 CE2 et CM1 à la visite du jardin pour la Terre à Arlanc (subvention demandée 77 X 6 = 462 €).

5.2 école de Charrées pour la participation des élèves de cycle

Il à une classe découverte dans le Périgord (avec les CP de l'école Jean Saby) (subvention demandée 17 X 6 X 3 =306 €).

5.3 école publique rue Jean Saby pour la participation des enfants de CM2 à une classe transplantée dans le Vaucluse (subvention demandée 25 X 6 X 7 = 1050 €).

Il est proposé au conseil municipal d'octroyer une participation financière de 6 € par enfant résidant la commune de Retournac et par jour pour l'ensemble des 3 demandes.

6. Lotissement Les Plantades : rétrocession par l'OPAC de la voirie à la mairie

Dans le cadre du lotissement « Les Plantades » à RETOURNAC, il avait été prévu selon les clauses de la convention d'aménagement, que l'OPAC de la Haute Loire rétrocède, gratuitement, au terme de leur réalisation, la voirie et le chemin piétonnier à la Commune. **Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord.**

7. Dénomination de l'école rue Jean Saby Sur proposition du conseil d'école, **le conseil municipal à l'unanimité approuve la nomination de l'école publique située rue Jean Saby : Théodore MONOD sous réserve de l'accord de la famille MONOD.**

8. Substitution du Foyer Vellave à Logivelay pour la cession d'un terrain pour une opération locative : unanimité

9. La Libre pensée : Le conseil approuve le principe de la mise à disposition gratuite d'une salle municipale lors d'obsèques civiles pour permettre le recueillement des familles à l'unanimité.

10 Médiathèque : En début de Séance, Marie Pierre TOURON Responsable de la médiathèque présente l'activité de son service : 489 personnes fréquentent la bibliothèque en 2009 dont 159 enfants de moins de 14 ans. 13 268 prêts ont été effectués. Il y a 4842 ouvrages dont 2800 prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt (conseil général). Espace multimédia, jumelage avec le collège, partenariat avec la médiathèque de Beauzac, travail avec les tout petits, personnes âgées, rencontres intergénérationnelles, avec l'école maternelle et primaire, « Off » du festival « contes en marches », Lire en fête, participation au prix lycéen et printemps de la science-fiction constituent une année bien remplie. Aussi le conseil municipal félicite et prodigue les plus vifs encouragements à Marie Pierre TOURON et à toute l'équipe de bénévoles.

11. Approbation du compte-rendu de la commission culture

11 bis : Vendredi 21 mai Ciel Ecran sera proposé gratuitement : opéra Carmen de Georges BIZET.

12. Approbation du compte-rendu des commissions sociale, finances, travaux :

Pour les travaux : réfection toiture de la filature : travaux en juin 2010 16 912,85 € HT , remplacement de la chaudière de la cure offre la moins chère 9 591 € HT pour une chaudière de 45KW, réfection du terrain de tennis vers le camping.

13. Prochain Conseil municipal : jeudi 6 mai à 19H30

14. Prochaines dates :

Samedi 24 avril 2010 11h30 Tennis : nomination Espace tennis Hubert DAGNAUD.

Samedi 24 avril 15h bords de Loire festival contes en marche « pêcheurs d'oiseaux ».

Samedi 24 avril 20h30, 25 avril 15h et 8 mai 20h30 Théâtre les grands Coquins.

Dimanche 25 avril 11h journée du souvenir.

Lundi 26 avril loto croix rouge.

Vendredi 30 avril 20 scène ouverte SLAM à la médiathèque.

Jeudi 6 mai 19h30 conseil municipal.

Samedi 8 mai 11h commémoration victoire 8 mai 1945.

Dimanche 9 mai accueil de camping cars.

Samedi 15 mai braderie de la croix rouge.

Vendredi 21 mai Ciel Ecran gratuit : Carmen de BIZET.

Samedi 29 mai concert Returnac Celtic.

Samedi 5 juin vote habitants de la Bastide.

Vendredi 11 juin accueil d'une délégation de Sète au musée des manufactures de dentelles – musée de France.

Samedi 19 juin fête de la musique.



Prochain conseil municipal : jeudi 6 mai 2010 à 19h30 - TOUT CITOYEN PEUT Y ASSISTER.

Mairie de Retournac - 43130 RETOURNAC - Tél 04 71 59 41 00 – site internet : www.ville-retournac.fr
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h